



Communiqué de presse

solidarité avec Nantes Révoltée ! Face aux menaces de dissolution

Ce mardi 25 janvier, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur a annoncé lors d'une séance de questions à l'Assemblée nationale, engager un processus de dissolution à l'encontre du média Nantes révoltée. Hier c'était Christelle Morançais, présidente (LR) du conseil régional des Pays-de-la-Loire qui en faisait la demande.

En cause ? La manifestation antifasciste du vendredi 21 janvier 2022 à Nantes au cours de laquelle une ou deux vitrines ont été cassées.

Nous trouvons les Morançais et autres Darmanin bien bruyants pour deux vitrines, eux que l'on entend si peu condamner, ni les agressions d'extrême droite en hausse, ni la violence sociale subie par les classes populaires de ce pays. Quoiqu'il en soit, on pense des dégradations matérielles, il est évident qu'il s'agit d'un prétexte pour menacer des collectifs militants qui les dérangent.

Si leur volonté est de dissoudre Nantes Révoltée au prétexte que ce média a relayé l'appel à une manifestation au cours de laquelle des dégradations ont été commises, nous leur rappelons que l'Union syndicale Solidaires 44 était, elle aussi, à l'appel de cette manifestation antifasciste et qu'elle l'assume pleinement.

Ce n'est pas la première fois que Nantes Révoltée est la cible de menace. En 2015 une plainte avait été déposée par la procureure de Nantes contre une affiche dénonçant les violences policières. Plus récemment, le syndicat "Alliance Police Nationale", bien connu pour sa proximité avec l'extrême droite, avait saisi le ministre de l'intérieur suite à un montage photo, dénonçant les violences policières.

Jusqu'ici ces différentes menaces sont restées lettres mortes mais cela ne doit pas nous faire baisser la garde, face à un pouvoir dont l'autoritarisme se confirme chaque jour un peu plus. Les menaces et manœuvres d'intimidation sont, à elles seules, intolérables, quoiqu'il en soit des analyses et positions de Nantes Révoltée.

Par ce communiqué L'Union syndicale Solidaires 44, exprime son soutien à Nantes Révoltée et restera vigilante sur la suite des événements.

Nantes, le 25 janvier 2022